

<http://www.parisveille.info/l-etat-signe-l-arret-de-mort-de,380.html>

**Paris s'éveille !**

[www.parisveille.info](http://www.parisveille.info)

# L'État signe l'arrêt de mort de Slaheddine El Ouertani en voulant le remettre en prison

- Le Quotidien des Sans-Papiers - L'info au quotidien - Communiqués -

**le quotidien des sans-papiers**  
bulletin d'information et d'alerte

Date de mise en ligne : dimanche 1er mars 2009

---

Copyright © Paris s'éveille - Tous droits réservés

---

**M. El Ouertani, sur la situation duquel nous avons récemment attiré l'attention dans un précédent [communiqué](#)**, était enfermé au centre de rétention de Vincennes lorsqu'un Tunisien comme lui, M. Souli, y a trouvé la mort le 21 juin dernier. Avec les autres retenus il a cherché à savoir pourquoi leur camarade était décédé, mais face à leur détresse et interrogations ils n'ont eu comme seule explication que coups de matraque et gaz lacrymogène.

Le lendemain tous les retenus se révoltaient et le centre brûlait. Comme sept autres personnes, M. El Ouertani a été inculpé pour la destruction de cette prison. Il a alors été enfermé en détention préventive à Fresnes sans date de procès. C'est là, dans sa cellule, que le 4 novembre, il a été, selon la presse, victime d'une agression et qu'il est tombé dans le coma. Rappelons qu'il était sous la responsabilité de l'État français, comme l'était M. Souli mort à la prison pour étrangers de Vincennes, faute de soins.

Il a alors été transféré dans la toute nouvelle unité hospitalière sécurisée inter régionale de la Pitié Salpêtrière, une prison dans l'hôpital.

Presque quatre mois plus tard, le 23 février, le juge d'instruction décide de lever l'écrou (c'est à dire de suspendre la détention préventive) de M. El Ouertani. Il est alors transféré dans un autre service qui n'est pas spécialisé dans le traitement des comateux. Aux dires mêmes du personnel ce service n'est pas adapté à l'état de M. El Ouertani mais il peut cependant enfin y recevoir des visites. Dès la semaine prochaine, des médecins doivent se réunir pour enfin lui trouver une place dans le service adéquat. Car, dans un environnement favorable, M. El Ouertani peut récupérer ses facultés.

Mais l'État s'acharne et dès cette levée d'écrou, le procureur de la République a déposé un « référé détention » pour ré emprisonner M. El Ouertani. Le résultat doit être rendu mardi 3 mars au TGI de Paris.

Remettre Mr El ouertani en prison serait le condamner.

Nous exigeons la libération, des soins appropriés, le retrait des poursuites et la régularisation de Mr El Ouertani et de tous les inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes.

*Le 1er mars 2009.*

[liberte-sans-retenu@riseup.net](mailto:liberte-sans-retenu@riseup.net)